Envoyé en préfecture le 18/05/2026
Reçu en préfecture le 18/05/2026
Publié le
ID : 037-213702665-20260410-2026_04_10_01A-DE

VEIGNÉ
VILLE VERTE

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS

CONSEIL MUNICIPAL DE LA VILLE
DE VEIGNÉ

Séance ordinaire du 10 avril 2026

Délibération n° 2026.04.10.01

OBJET : **MISE À JOUR DU TABLEAU DU CONSEIL MUNICIPAL**

Date de convocation : le 03 avril 2026
Nombre d'élus en exercice : 29
Nombre de présents : 25
Nombre de votants : 29
Ayant donné procuration : 4
Absent excusé :

L'an deux mille vingt-six, le dix avril à vingt heures, le Conseil municipal, s'est réuni dans la salle Hubert Marionnaud, sous la Présidence de Monsieur JASNIN Jean-Marc, Maire.

Présents : M. JASNIN Jean-Marc, Mmes AFONSO Evelyne, ANDRONY Claire, M. BARADUC Christophe, Mmes CANTIN-GUELLIL Anne, COQUEREAU-DEMOIS Céline, MM. D'AGOSTINO Maxime, DEGUFFROY Romain, Mme ELIAUME Catherine, MM. GROSSET Romain, GUENAULT Laurent, Mme HAÏCHOUR Nelly, M. HEINDERYCKX Philippe, Mme JASNIN Aline, M. KERUZORE Yohann, Mme MAILLET-LACHAUME Angélique, MM. MERCIER Thomas, RAGUIN Thierry, SAUNIER Patrick, Mme VAVASSEUR Isabelle, MM. BOUDOUASSAL Khalid, MICHAUD Patrick, Mme MOULLE Alexandra, M. BESNARD Olivier et Mme JOUANNEAU Muriel

Pouvoirs : Mme ACHARD Julie donne pouvoir à Mme MAILLET-LACHAUME Angélique, Mme ZELLER Isabelle donne pouvoir à M. GROSSET Romain, Mme ARNOULT Laurence donne pouvoir à M. BOUDOUASSAL Khalid, M. ROLANT Jean-Luc donne pouvoir à Mme JOUANNEAU Muriel

Secrétaire de séance : M. DEGUFFROY Romain.

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales et notamment son article L2121-29 indiquant que le Conseil Municipal règle par ses délibérations les affaires de la commune,

Vu le Code Électoral et notamment l'article L270 indiquant que le candidat venant sur une liste immédiatement après le dernier élu, est appelé à remplacer le Conseiller municipal élu sur cette liste dont le siège devient vacant pour quelque cause que ce soit,

Vu la démission de Monsieur Jean CHAUSSON, Conseiller municipal de la liste « Veigné Autrement », de son poste de Conseiller par courriel en date du 30 mars 2026,

Vu le refus de Madame Véronique BEYRAND, suivante sur la liste, pour siéger au Conseil municipal,

Vu l'accord de Monsieur Olivier BESNARD, suivant sur la liste, pour siéger au Conseil municipal,

Envoyé en préfecture le 18/05/2026
Reçu en préfecture le 18/05/2026
Publié le
ID : 037-213702665-20260410-2026_04_10_01A-DE

Vu le rapport du Maire,

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, prend acte de la mise à jour du tableau d'ordre des Conseillers municipaux.

Conformément à la réglementation en vigueur, le Maire transmettra à M. Le Préfet d'Indre-et-Loire, dans les plus brefs délais, le Tableau du Conseil municipal ainsi modifié.

Veigné le 13 avril 2026

Le secrétaire de séance
Romain DEGUFFROY

Pour extrait conforme
Jean-Marc JASNIN
Maire de Veigné

MAIRIE DE VEIGNÉ (I.-et-L.)

La présente décision peut faire l'objet, dans un délai de deux mois à compter de sa publication et/ou notification, d'un recours contentieux par courrier adressé au Tribunal administratif *d'Orléans,* 28, rue de la Bretonnerie, 45057 Orléans Cedex 1, ou par l'application Télérecours citoyens accessible à partir du site www.telerecours.fr ».